

# Conseil Municipal 18 juin 2021

Présents 20

1 procuration Frédéric MARTINET à Jacky MARTINET

2 Absentes excusées.

Ouverture de séance à 18h 30.

Secrétaire de séance L MELLAN

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 09/04/2021

Le CR est approuvé à l'unanimité.

2. Audit téléphonie

Présentation de l'audit réalisé par SFR Business. Suite à l'arrêt programmé du réseau RTC, il convient de mettre en œuvre de nouveaux outils et de nouveaux abonnements.

Les problématiques et les enjeux sont exposés et des solutions sont présentées par SFR.

3. Cimetière d'Aiguebelle

Présentation du projet de création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium. Le projet inclus l'aménagement des allées principales de circulation.

L'offre retenue pour la création du jardin du souvenir et du columbarium est celle de l'entreprise ROSSET pour un montant de 11.500 €

Concernant l'aménagement du sol autour du columbarium et du jardin du souvenir, une pelouse serait semée.

Concernant les allées, trois allées seront aménagées et enrobées.

L'entreprise retenue est SPI BATIGNOLES : montant 27.105 €

Investissement total pour 2021.... 41000€

4. Ecole primaire d'Aiguebelle

Des travaux sont prévus sur plusieurs années. En 2021 seront réalisées la mise en conformité des sanitaires et de 2 salles..Début des travaux en Juillet.

5. Travaux

-Un grillage va être installé en limite de propriété du garage Bourdon en échange de la cession d'une partie du terrain par l'entreprise SERTPR : montant = 3.190 €

-Réfection de 4 passages piétons rue des écoles : De la résine va être mise en place en place des peintures.

L'entreprise retenue est SERTPR : 10.374 €

-Chemin de la Goutte d'or : les travaux restent en attente de stabilisation à voir fin 2021 ou début 2022..

-Chemin de la digue : des travaux vont être réalisés pour réparer et créer des exutoires

L'entreprise retenue est SERTPR .montant des travaux = 17.198 €

-Secteur de la Pouille : L'objectif est de reprendre les accotements de la route (entre le passage à niveau et le carrefour) et refaire l'enrobé.

Un aménagement va être réalisé au niveau du lotissement pour « casser la vitesse ».

L'entreprise retenue est SPI BATIGNOLES pour un montant de 19.905 €

-Chevaliers de Malte : la réfection totale est reportée dans l'attente de la fin des travaux d'assainissement.

-Enrobés des containers : l'entreprise SERTPR est retenue pour réaliser les travaux.

6. Forêt communale

vente des parcelles 10 et 11. Le prix de retrait a été fixé à 24000€. La vente a été réalisée à un prix inférieur.

La décision est prise d'éclaircir une parcelle de douglas sur le secteur d'Aiguebelle. Il y a environ 100 mètres cube de bois à exploiter.

Travaux forêt communale. Le conseil donne son accord pour un montant de travaux d'entretien de 6.396 €  
Un arrêté ministériel impose l'intégration de l'ensemble des parcelles de la commune dans le régime forestier.

7. Piste Forestière  
L'entreprise retenue pour la maîtrise d'œuvre des travaux de la piste forestière de Randens est ONF
8. Aménagement entre deux ponts  
un pré-projet est présenté. Les demandes de subvention vont être réalisées.
9. Aménagement des cours d'écoles  
Un pré-projet est présenté. Le projet d'Aiguebelle semble satisfaire cependant celui de Randens demande des aménagements.
10. Vente de terrain  
Parcelle place de l'église, décision est prise de vendre une partie de parcelle.  
Parcelle limitrophe avec F MAILLET. Le décision est prise de vendre une petite parcelle attenante à son terrain.  
Vente du Lot N°2 du lotissement de la Blancherie : la décision est prise de vendre le lot.
11. Biens sans maître  
Des demandes sont parvenues en mairie dans le cadre des « biens sans maître ». Le conseil municipal accepte la mise en place de la procédure et fixe les tarifs.
12. Travaux d'enfouissement du réseau de distribution et télécom de la rue du Péry  
La décision est prise de réaliser ces travaux : montant = 107.382 € . A charge pour la commune 37.879 €
13. Schéma directeur d'assainissement  
Approbation du schéma directeur communal.
14. Opac  
Suite à la création de VAL-d'ARC : modification du cautionnement des emprunts de l'OPAC pour les bâtiments du « Basmont » Montant du cautionnement : 701.500 €. Le conseil municipal donne son accord.
15. Lignes directrices de gestion  
La décision est prise d'approuver le projet de ligne directrice de gestion
16. La décision est prise d'adhérer à l'association des « Maires ruraux de Savoie »
17. Admission en non valeur :  
La décision est prise de prendre en charge la somme de 17,17€
18. Fête de la commune :  
Présentation du projet concernant l'organisation des festivités. La date retenue est le 25 juillet.
19. Taxe Communale sur les consommations finales d'électricité  
La décision est prise d'appliquer le taux préconisé par le SDES
20. Subventions :  
La décision est prise de verser une subvention de 200€ à l'EHPAD « les belles saisons ».  
Comité des fêtes : subvention de 5000€ pour l'organisation d'une journée d'animation le 10 octobre.

Echappée belle : une subvention de 3000€ est votée pour organiser une animation lors de l'évènement.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20h 40.

Fait à Randens le 29 Juin 2021.

